

# 2024

## Rapport d'exercice





## MOT DU PRÉSIDENT

Notre association a fêté en 2024 ses 80 ans d'existence. Ce jubilé a été marqué par un concours de photos qui a permis à de nombreux membres de redécouvrir la région de la Chenille ainsi que les talents de dessinateur de Monsieur Émile Brodbeck. Il fallait être un peu curieux pour découvrir la plaque commémorative posée par Le Club Jurassien sur un bloc erratique près de la Chenille. C'est sur la base des photos reçues que notre comité a désigné Mazal Chevallier comme vainqueur du concours. Il s'est fait remettre, lors de la torrée d'octobre, un livre illustré de Monsieur Brodbeck. Merci à Léonard Farron pour l'organisation de ce concours.

L'année 2024 aura aussi été marquée par des changements importants :

- Signature d'une nouvelle convention avec le Service de l'aménagement du territoire (SAT) concernant la planification et le balisage du réseau pédestre neuchâtelois
- Transfert des activités de secrétariat et de comptabilité de Tourisme neuchâtelois à la Chambre neuchâteloise du Commerce et de l'Industrie (CNCI)
- La décision de Messieurs Léonard Farron et Henri Cosandey de ne pas solliciter un nouveau mandat au sein du comité pour raison d'âge.

Je tiens ici à remercier chaleureusement Léonard et Henri pour leur dévouement à Neuchâtel Rando pendant ces nombreuses années au sein de notre comité.

Notre association a trois missions : la planification et le balisage du réseau de randonnées pédestres, l'organisation de randonnées accompagnées et la promotion de la randonnée dans notre canton. Les deux premières missions se déroulent bien et sont décrites en détail dans les pages qui suivent. La promotion reste le point à améliorer de notre association et c'est dans ce contexte que nous poursuivons notre campagne de communication. Cette campagne est nécessaire mais pas suffisante afin d'améliorer la notoriété de Neuchâtel Rando. La journée extramuros de notre comité en mars 2025 sera dédiée à une réflexion sur les actions et l'organisation nécessaires afin de renforcer ce troisième pilier de notre association.



Des évènements aident à améliorer notre présence dans les médias. Pour l'année 2024 une sortie commune avec le CAS et l'Association Différences Solidaires a permis de promener des personnes à mobilité réduite sur le plateau du Creux du Van en Joëlettes avec un reportage très intéressant au 12h45 sur la RTS. Les 80 ans de Neuchâtel Rando ont fait l'objet d'un reportage sur Canal Alpha.

L'année 2024 marque aussi le terme de mon premier mandat de 3 ans en tant que président de notre association. Si l'assemblée générale le souhaite, c'est avec plaisir que je me porte candidat pour un deuxième mandat.

Merci à toutes et à tous pour votre contribution au bon fonctionnement de notre association.



« Baliser pour randonner »

**Votre président, Philippe Aubert**



## LE RESEAU ET LE BALISAGE

### Gestion du réseau et du balisage

En cette année du 80<sup>e</sup> anniversaire de Neuchâtel Rando, notre tâche s'est poursuivie avec notre entrain habituel. Notre devise demeure inchangée : Offrir aux usagers une palette d'itinéraires de ressourcement parfaitement balisés au sein de nos paysages ruraux, forestiers et naturels.

La convention liant l'Etat de Neuchâtel et Neuchâtel Rando, qui remplace celle du 29 août 1990, a été signée en dates des 9 et 25 septembre 2024. Il s'agit d'un contrat de prestations 2024 - 2027 qui devra ensuite être renouvelé de quatre ans en quatre ans. C'est un document très complet qui précise bien les choses en matière de réseau pédestre et de balisage.

A chaque séance de comité, le responsable réseau, en tant qu'animateur de la commission technique, a présenté l'actualité du secteur technique de notre association et les intentions qui sont les nôtres pour la poursuite de notre mission.

La commission technique a tenu ses trois séances habituelles, les 21 février, 14 août et 23 octobre. Celle d'août, à laquelle était invitée une délégation de *Vaud Rando*, nous a permis de prendre connaissance du système MISTRA en usage depuis une dizaine d'année en tant qu'instrument d'aide à la décision.

Pour raison de santé, Jean-Louis Leuenberger a quitté la commission technique à fin 2024. Merci pour sa longue et précieuse collaboration et tous nos vœux. Ses tâches seront reprises en 2025 par un autre membre de la commission.

Un groupe de suivi du Plan directeur des chemins pédestres (PD Chemins) comprenant des représentants du Service de l'aménagement du territoire (SAT), du Service des ponts et chaussées (SPCH) et de *NE Rando* s'est constitué à fin 2023. Il s'est réuni les 27 mai et 25 novembre 2024.

Un groupe MISTRA est en voie de constitution. Ce groupe comprenant des personnes de NE Rando (Pierre-Alain Trachsel, Pierre Schneider et Pierre-Luc Jean-Mairet) et du SAT (Marie-Aude Farron) aura pour tâche de mettre sur pied le système MISTRA dans notre canton en tant qu'instrument de planification, de conduite et de contrôle du balisage. Une formation à l'utilisation de MISTRA a été suivie par les quatre personnes mentionnées ci-dessus les 20 et 21 novembre 2024.



Fort des crédits ordinaires et de ceux accordés par le Grand Conseil les 26 janvier 2021 et 31 octobre 2023, l'Etat est en mesure de nous accorder les financements suivants :

Maintenance du balisage : CHF 80'000.- / année (dès 2025 CHF 85'000.-).

Réalisation des mesures d'optimisation inscrites au Plan directeur des chemins pour piétons et de randonnée pédestre (PD Chemins) (y compris Sentier du Lac) : CHF 423.80 par journée de travail.

*Suisse Rando*, en collaboration avec le *Bureau suisse de prévention des accidents*, a poursuivi, par affiche, un grand travail de sensibilisation à propos du balisage des chemins de randonnée de montagne.

Le responsable réseau a participé à la journée technique de *Suisse Rando* qui s'est donnée le 19 juin 2024 à Soleure, sur le thème : *Promenade et randonnée, marcher à deux pas de chez soi*.

Comme chaque année *Suisse Rando* a effectué son inspection dans le terrain. Il s'est agi, le 28 août, d'évaluer le sentier des Gorges de l'Areuse comme futur itinéraire local de *La Suisse à pied*. Cet itinéraire, qui portera le numéro 289, partira de Noiraigue CFF pour aboutir à Boudry Littorail ; il sera balisé en 2026. Par la même occasion, ont été reconnus les travaux de sécurisation entrepris en amont du Pont des Clées pour lesquels *Suisse Rando* a apporté la contribution de CHF 15'000.- à la *Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse*.

L'atelier *Suisse Mobile* dédié annuellement à notre canton a eu lieu le 23 avril 2024. Pour *NE Rando*, cela a été l'occasion de faire le point sur les segments neuchâtelois des itinéraires de la Suisse à pied.

Le 15 mai 2024, a été organisé une course accompagnée ayant pour thème le balisage et le réseau. Cela a donné l'occasion à nos bénévoles des secteurs 2 et 3 d'expliquer aux participants tout ce qui se cache derrière nos indicateurs jaunes.

La question de la praticabilité d'itinéraires pédestres à des personnes handicapées a été étudiée cet été sur le Plateau du Creux-du-Van. Cela va se concrétiser par l'installation de passages de clôture adaptés à la largeur des joëlettes.



## Le réseau pédestre

Notre réseau pédestre actuel (situation au 31.12.24) est parcouru par 211 itinéraires techniques initiaux (état de 2014) dont le tracé de certains a été amélioré dans le cadre des mesures prises entre 2015 et 2022. S'ajoutent désormais 5 itinéraires induits par les mesures d'optimisation prises à partir de 2023, soit :

Vaumarcus - Fresens - Montalchez - La Baronne ;

La Chaux-du-Milieu - La Petite-Joux - Le Petit Sonmartel -  
Le Grand Sonmartel - La Sagne-Crêt ;

La Chaux-du-Milieu - La Grande-Joux - Les Ponts-de-Martel ;

La Chaux-du-Milieu - La Clé d'Or - Le Prévoux ;

La Sagne Crêt - La Racine - Métairie du Grand Coeurie - La Tourne.

S'ajoute à cette trame des 216 itinéraires actuels, un certain nombre de variantes, liaisons et accès. 39 itinéraires sont transcantonaux avec nos voisins bernois et vaudois.

Courent sur une partie de ce réseau **sept itinéraires touristiques de La Suisse à pied** qui s'étendent sur 135,5 km.

### Longueur totale du réseau : 1'097 km.

De 2023 à 2024, la longueur totale de notre réseau est passée de 1'089 à 1'097 km.

Revêtement dur : 420 km ;

Revêtement naturel : 677 km.

En localité : 136 km ;

Hors localité : 961 km.

Classé en chemin de randonnée de montagne : 35 km correspondant à quinze segments auquel il convient d'ajouter la Poëta Raisse située sur territoire vaudois mais dont le balisage incombe à notre association.

Notre réseau pédestre est en connexion avec les arrêts des sept entreprises de transport en commun que compte notre canton. Cette connexion mérite d'être encore améliorée.



Il trouve son prolongement dans dix itinéraires locaux (balisés en blanc). D'autres itinéraires locaux sont susceptibles de venir compléter le dispositif.

Les caractéristiques mentionnées ci-dessus (à l'exception du descriptif des itinéraires techniques) se retrouvent sur la carte de référence tenue par le SAT et mise à jour annuellement. Les usagers peuvent se référer au SITN, à *Suisse Mobile* et à *Swiss Map*.

A noter encore que notre réseau s'articule autour de 863 emplacements d'indicateurs (396 avec temps de marche et 467 sans temps de marche). Nous disposons donc, en moyenne, d'un emplacement d'indicateurs pour 1,27 km.

### **Le balisage du réseau pédestre**

Comme de coutume, nos baliseurs, par deux fois l'an, se sont réunis à La Tourne afin de recevoir les instructions de Pierre-Luc Jean-Mairet, responsable du balisage, et de prendre connaissance de toutes les informations émanant de la commission technique. Ceci, cette année, les 22 mars et 22 novembre. La séance de fin d'année a aussi été consacrée, comme de coutume, au souper de remerciements.

En janvier, le responsable du balisage a tenu des séances particulières avec chacun des chefs de secteurs.

Les chefs de secteur et baliseurs suivants ont donné leur démission pour la fin de l'année :

Daniel Gloor; Philippe Niederhauser; Cédric Prêtre; Francis Rérat;  
Jean-Claude Richard; Claude-Alain Vuille et François Wuersch.

Un grand merci pour leur fidèle et efficace collaboration.

Sont entrés au balisage en cours d'année :

Peter-Martin Meyer (sect. 1); Philippe Fatton (sect. 4)  
et Jean-Daniel Thiébaud (sect. 7).

Nous disposons d'une intéressante liste d'attente, de telle sorte que les postes devenus vacants et non encore remplacés pourront l'être en 2025. Nous aurons même le plaisir d'accueillir la toute première dame à venir rejoindre notre équipe.



Nos dix équipes de baliseurs ont consacré de nombreuses journées de travail pour maintenir et améliorer la qualité des itinéraires de randonnée pédestre et réaliser les mesures d'optimisation décidées d'entente avec le SAT et le SPCH. L'ensemble des travaux a été réalisé en 396 <sup>3</sup>/<sub>4</sub> journées (contre 407 en 2023, 396 en 2022). Ces journées ont eu pour objet :

	Journées
Maintenance du balisage du réseau	294 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
Balisage des mesures inscrites au PD Chemins	82 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
Balisage du Sentier du Lac	4
Travaux pour tiers	15 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>

Nos bénévoles ont posé 161 nouveaux indicateurs principaux, ils ont assuré la qualité du balisage intermédiaire, ont veillé à l'installation et à l'entretien de passages de barrière et réalisé les débroussaillages et élagages nécessaires.

Les mesures d'optimisation selon le PD Chemins ont été les suivantes :

### **Plan directeur (2<sup>e</sup> année de réalisation)**

Liaison Colombier - Robinson ;

Grèves de Vaumarcus (Sentier du Lac) ;

*Sentier des Écoliers* entre Montalchez et la région de la Cabane Perrenoud ;

Inclusion de la Métairie du Grand Coeurie le long d'un itinéraire nouveau  
La Sagne - La Tourne ;

Lien entre La Clef d'Or et Le Prévoux, segment d'inscrivant dans un itinéraire nouveau  
La Chau-du-Milieu - Le Locle ;

Modification de tracé dans la Combe du Valanvron (avec suppression du segment de la Combe des Moulins) ;

Modification de tracé au Mont de Buttes.

Balisage en chemin de randonnée de montagne des segments suivants :

Sentier Bleu : Chambrelieu - Champ du Moulin ;

Dans les Gorges de l'Areuse entre les ponts de Vert et des Clées ;

Le lien entre Fleurier et le Chapeau de Napoléon ;

La Poëta-Raisse.



La facture relative à ces travaux a été adressée à l'Etat. Il s'agit de la deuxième tranche annuelle des dix que comptera le PD Chemins.

D'autres mesures d'optimisation ont pu être mises en œuvre :

A Chalvaire, pour accéder aux Grèves de Préfargier ;

A Noiraigue, pour faciliter le chemin des usagers venant des places de parc ;  
D'entente avec Vaud Rando, modification de tracé au Crêt des Lisières, en amont de la Robella ;

Aux Jeannets pour s'écarter de la route.

A la Métairie d'Hauterive : une modification liée à des contraintes agricoles.

On ajoutera que le SPCH a apporté quelques améliorations permettant d'assurer la sécurité des usagers : Des cheminements piétonniers ont été aménagés à la Mauvaise Combe, à l'Engolieu, aux Coeudres et à La Chaux-du-Milieu. Deux traversées de route ont été sécurisées à Pierre-à-Bot, une au Bois-Vert et une à la Prise Prévot.

Le véhicule *Defender 110* NE 78'768 se révèle, année après année, comme un remarquable outil de travail. En 2024, il a été engagé au cours de 138 journées. Il a parcouru 8'373 km (8'620 km en 2023, 9'221 en 2022). Distance parcourue depuis son acquisition en 2015 : 72'047 km.

Nos bénévoles ont eu à baliser maintes fermetures et détournements d'itinéraires. Principalement dans le Gorges de l'Areuse. Ont été signalées à Suisse Mobile 14 coupures d'itinéraire, dont 9 ont pu être assorties d'un itinéraire de déviation balisé. La procédure de signalement sur le site de *Suisse Mobile* fonctionne à pleine satisfaction.

Comme au cours des années précédentes, nous avons eu à déplorer de bien nombreuses incivilités infligées à notre signalisation : tags, autocollants et même vols d'indicateurs. C'est bien regrettable et cela occasionne à nos bénévoles un travail dont ils se passeraient volontiers.

L'habituel cours de signalisation s'est déroulé à Evologia. Il s'est scindé en deux groupes : du 25 au 26 mars, puis du 27 au 28 mars. Peter-Martin Meier et Pierre-Yves Blanc y ont participé. Merci aux animateurs de ces cours qui permettent à nos bénévoles d'acquérir les connaissances nécessaires à leur tâche. Merci aussi aux aînés de transmettre, durant les journées de travail, tout leur savoir-faire aux nouveaux venus qui, à leur tour, formeront les cadets.



*NE Rando* peut se montrer fière de savoir que l'OFROU a choisi notre canton, pour quelques années encore, afin d'organiser ce cours de signalisation pour la Suisse Romande.

Nos baliseurs ont installé plusieurs passages de clôtures : 5 barrières articulées, 3 de type va- et-vient, 1 tourniquet, 1 portail et quelques autres de types divers. Est encore à signaler : l'engagement, aux Auges Colomb, en octobre 2024, des bénévoles du Bergwaldprojekt afin de réaliser un escalier en bois permettant de se jouer d'un talus instable. Bravo à nos jeunes et à leurs moniteurs !

Merci à nos baliseurs et à toutes celles et ceux qui ont œuvré à la bonne marche de nos tâches de signalisation.

### **L'entretien des sentiers et chemins**

Comme à l'accoutumée, les trois sociétés vouées aux bons soins des Gorges de l'Areuse, de La Poëta Raisse et de la Vallée du Doubs ont parfaitement rempli leur mission et nous les en remercions.

Le Sentier du Lac a été remis en état par le SPCH, en deux endroits de La Musinière et à Chalvaire mis à mal par la crue et la tempête de décembre 2023. Dans le cadre du PAC Plateau du Creux-du-Van, l'Etat de Neuchâtel a aménagé les cheminements empruntés par les innombrables touristes qui fréquentent le site.

Le Sentier des Gorges de l'Areuse a été remis en état par la Ville de Boudry à la suite de l'important éboulement qui est intervenu en décembre 2023 en aval du Pont des Clées.

Entre le Pont des Clées et le Pont de Vert, la Société des sentiers des Gorges de l'Areuse a mené à chef un important chantier de sécurisation.

La Ville de La Chaux-de-Fonds a remis en état un passage délicat du sentier de la Combe du Valanvron.

Le sentier du Pillichody, qui avait été momentanément fermé par nos soins, a pu être ouvert à nouveau à la suite de travaux entrepris par la Ville du Locle. Quelques sentiers obstrués par les arbres tombés lors de la tornade du 24 juillet 2023 ont été dégagés à la suite du passage des bûcherons.

Merci aux trois sociétés d'entretien, aux communes et au service forestier qui ont déployé tous les efforts nécessaires au bon entretien de nos sentiers.



Conformément à sa mission, le responsable réseau est demeuré à l'écoute des observations et réclamations venant des usagers. Chaque situation signalée a été examinée. Le cas échéant, les autorités communales concernées ont été invitées à intervenir.

### **Travaux pour tiers**

Neuchâtel Rando a été appelée à réaliser quelques travaux pour tiers :

Réhabilitation du Chemin du 650e anniversaire de la charte de franchise de Boudry (sentier à balisage unidirectionnel). Un contrat d'entretien avec la Commune de Boudry a été conclu.

Etablissement d'un devis pour la réhabilitation du Sentier des Planètes  
Le Locle - Saut du Doubs.

Etablissement d'un dossier complet en vue des déviations provisoires qui seront rendues nécessaires par l'implantation, vers 2030, du parc éolien du Mont de Boveresse.

Assistance apportée au Parc Chasseral pour la réalisation d'une optimisation à réaliser aux Cerniets (Le Pâquier).

*Neuchâtel Rando*, comme chaque année, a assuré les travaux de maintenance contractuels au profit du Parc du Doubs (*Au fil du Doubs, L'Orlogeur et La Bri-cotte*), de la Commune de La Brévine (*Sentier des Bornes, Sentier Michel Hollard et Sentier Lac-Tour des Cottards*), de l'Association de La Vy aux Moines et de l'Association Pays de l'Absinthe (section suisse de la Route de l'Absinthe à pied).

### **Préavis**

NE Rando, à l'attention du SAT, s'est prononcé, de manière critique, sur de nouvelles étapes du réseau équestre neuchâtelois qui, ici et là, coïncideront avec le réseau pédestre. NE Rando s'est aussi prononcée sur un projet de pistes de VTT aux Ponts-de-Martel en délivrant un préavis réservé.

A la demande de Suisse Rando, notre association a donné son avis sur le projet du nouveau manuel de construction et d'entretien des chemins de randonnée pédestre.

A l'initiative de la Commune de Val-de-Ruz et du Parc Chasseral, elle a été associée à une réflexion touchant au site touristique de La Vue-des-Alpes.



## **Perspectives pour 2025**

Pour la campagne 2025 ; tout est prêt. En plus des travaux habituels de maintenance, en conformité du Plan directeur des chemins pédestres, nous prévoyons les travaux suivants :

### **Plan directeur (3<sup>e</sup> année de réalisation)**

Balisages :

Un nouveau segment du Sentier du Lac au Nid du Crô  
(aurait dû être réalisé en 2024).

Un nouveau segment du Sentier du Lac le long des Grèves de Cortaillod.

Un nouveau segment du Sentier du Lac à la Dametta  
(aurait dû être réalisé en 2024).

Un tracé au Crêt du Parc et suppression du balisage empruntant Maujobia.

De nouveaux segments dans la région des Pommerets et de Montezillon.

Un nouveau segment à la Métairie Montandon et suppression du balisage de l'axe en dur allant de ladite Métairie à Pontareuse.

Un nouveau segment menant au Soliat et d'un autre - en sus du PD Chemins - entrant dans le cadre des mesures du Plan d'affection cantonal du Plateau du Creux-du-Van.

Un nouveau tracé allant de La Montagne de Cernier à Fontainemelon.

Un segment reliant la Queue de l'Ordon au Communal de La Sagne et suppression du balisage inapproprié de l'axe routier d'Entre-deux-Monts.

Entre La Rocheta-Dessus et La Grande-Joux : un nouveau segment en remplacement du chemin en dur qui sera débalisé.

Dans la région des Roussottes : de nouveaux tracés et suppression de segments inappropriés.

Une liaison entre Le Sapelet et Roumaillard.

Un nouveau tracé aux Bayards et suppression du balisage inapproprié de l'axe routier entre Les Brûlées et Petit-Bayard.



Un nouveau tracé entre La Côte-aux-Fées et Les Leuba et suppression du balisage inapproprié de l'axe routier reliant ces deux sites.

Un nouveau tracé à la Côte Voisin, en aval des Planchettes.

Balisage en chemin de randonnée de montagne :

Sentier montant à La Grande Ecoeurne.

Sentier reliant Treymont et le Pré aux Favre.

Sentier montant de Rochefort à Tablettes.

Sentier en amont et en aval du Bas des Roches.

Travaux pour tiers

Eventuellement : réhabilitation du Chemin des Planètes (Le Locle - Saut du Doubs).

Comme on voit : un programme copieux que nos baliseurs auront à cœur de réaliser. D'autre-part, interviendra, au mitan de 2025, une redistribution des rôles au sein de la commission technique.



## **LES RANDONNÉES ACCOMPAGNÉES**

**Année 2024**

### **Les randonnées et les séjours**

Nos cheffes et chefs de course, cette année encore, nous ont proposé de superbes randonnées. A la satisfaction des participants, celles-ci étaient très variées. Sur les 38 courses / séjours, 6 randonnées ont dû malheureusement être annulées à cause d'une météo défavorable. Les deux séjours organisés par Roland Golay se sont parfaitement déroulés, le premier en France, à Bagnols-les-Bains, le second en Basse Engadine. Pour le premier séjour, le COVID s'est invité, par chance seules trois personnes ont été touchées.

Quelques petites nouveautés ont été proposées cette année. La première par Stéphane Wiget, il s'agit d'une randonnée sur deux jours. La seconde était une randonnée en collaboration avec nos amis de Vaud Rando. Ces «nouveautés» ont donné des idées et des courses similaires sont agendées pour 2025.

N'oublions pas de remercier chaleureusement les chefs/fes de courses pour leurs engagements sans failles et leurs propositions de courses toujours attractives.

### **Commission de coordination des courses**

La commission de coordination des courses a validé 43 courses pour 2025, incluant l'Assemblée générale, les séjours et la torrée. Comme mentionné plus haut, les courses de deux jour ainsi que les collaborations intercantionales (avec Jura Rando et Vaud Rando) sont au menu 2025. Une course «surprise» est aussi proposée en collaboration avec Parc naturel régional du Doubs (PNRD).

La commission des courses s'agrandit, Gaëtan Membrez la rejoint. Bienvenue à lui.

### **Cheffes et chefs de courses**

Pas de randonnées sans nos chefs/fes de courses, comme toujours ils/elles sont la clef de voûte de notre édifice. Une nouvelle fois, il faut les remercier chaleureusement pour leur engagement et leur dévouement.

L'année 2024 apporte quelques changements au sein des chefs/fes de courses. Nous accueillons :

Monsieur Raymond Geiser, certifié en 2024

Monsieur Adrien Cometti, certifié en 2024

Monsieur Gérard Courbat, en cours de certification en 2025.



Bienvenue à eux et nous leur souhaitons plein succès pour cette nouvelle activité. Le coordinateur des courses les remercie pour cet engagement et se réjouit de les compter parmi les chefs/fes de course.

Les démissionnaires sont :

Monsieur Léonard Farron

Monsieur Yvan Renevey

Tous deux ont œuvré de nombreuses années pour nous apporter de très belles courses. Cependant, Léonard comme Yvan continuent de fournir leur aide, tant pour le balisage que pour le contrôle des horaires CFF. Déjà un vif remerciement pour tout le travail fourni et tout le meilleur pour la suite de leurs activités. Comme toujours, il faut remettre l'ouvrage sur le métier. La recherche de nouveaux chefs/fes de courses est permanente. Pour cela, la promotion de cette activité autour de vous reste primordiale. Il ne faut pas oublier que le nombre de propositions de randonnées est directement dépendant du nombre de chefs/fes de courses.

## **TORRÉE**

Pour cette troisième édition, au Boveret, les tables ont été dressées à l'intérieur de la grande salle, la météo restant capricieuse. Différents jeux ont été mis gracieusement à disposition par Édouard Fasel. Comme à chaque fois la bonne humeur était de la partie. Le prix du concours photos à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de Neuchâtel Rando, organisé par Léonard Farron, a été remis à cette occasion. Nous avons même eu droit à un petit reportage de Canal Alpha pour cet événement. La participation reste constante, nous étions 118 personnes dont 30 marcheurs guidés par Brigitte Cornu. Merci aux organisateurs pour tout ce travail accompli. N'oubliez pas le dimanche 5 octobre 2025 pour une nouvelle rencontre d'automne.



## RÉALISATIONS 2024

L'automatisation du fascicule a continué durant cette année. Globalement, la solution fonctionne bien et la collaboration avec Villars Graphic S.A. (l'imprimeur) est optimale. La coopération avec les autres associations de randonnée s'est poursuivie selon plusieurs axes. En résumé, le développement de courses communes, la mise en place de courses thématiques ainsi que l'échange d'informations (Jura Rando, Vaud Rando). Un généreux don de CHF 1000.- offert par Stéphane Robert a permis l'achat d'une trousse de secours pour chaque chef/fe de course, un vif remerciement lui est adressé. Une première rencontre avec Etienne Poget, président de Vaud Rando, concernant le site internet «balades.ch», a donné l'occasion de clarifier qui fait quoi pour la gestion de celui-ci. La collaboration avec le PNRD a abouti à la mise en place d'une course organisée par un guide spécialisé du Parc. Cette collaboration devrait s'étoffer par la suite.

Des aide-mémoires au format A4 et A6 ont été fournis aux chefs/fes de courses, le format A6 devant accompagner le guide lors de ses courses. Cet aide-mémoire renseigne sur les bonnes pratiques et surtout donne les numéros d'urgence usuels. Dans la même veine, un concept d'urgence est en élaboration.

## OBJECTIFS 2025

En grandes lignes, les points suivants doivent être poursuivis en 2025 :

- Finaliser le concept d'urgence.
- Automatisation du fascicule, quelques menus détails restent à régler.
- Collaboration avec les associations romandes de randonnées.
- Collaboration pour le site balades.ch (alimenter la base de données, gpx).
- Tester la possibilité de mettre les parcours à disposition en fichier au format gpx (site internet) et un lien QRCode dans le fascicule.
- Rechercher de nouveaux chefs/fes de courses !



## **RELATIONS PUBLIQUES**

Durant l'année 2024, Neuchâtel Rando a continué d'exploiter son site internet.

Des améliorations ont été apportées en fonction des besoins, principalement pour la gestion de l'inscription aux randonnées accompagnées. Par exemple, l'inscription aux randonnées accompagnées organisées lors de l'Assemblée générale et de la torrée ont fait l'objet d'un formulaire séparé. Ceci a grandement facilité l'organisation de ces deux événements phares.

Le matériel de promotion de l'association rencontre toujours un fort succès. Il est à disposition de tous pour relayer l'information et en faire la promotion.

Il s'agit de :

- la brochure « Sentiers pédestres », destinée à faire connaître les plus belles randonnées de notre canton.
- la carte d'adhésion
- le programme des courses.

Neuchâtel Rando est toujours présent sur les réseaux sociaux:

- par sa page Facebook: ([www.facebook.com/neuchatelrando](http://www.facebook.com/neuchatelrando))
- sur Instagram ([www.instagram.com/neuchatel.rando](http://www.instagram.com/neuchatel.rando)).
- Son site internet ([www.neuchatelrando.ch](http://www.neuchatelrando.ch)) est mis à jour en permanence.



## FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET EN 2024

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024, le site a été visité par 26'428 utilisateurs. Le nombre de pages vues se monte à 104'874, ce qui représente 3,93 pages par visite. Le temps moyen passé sur le site est de 1'34".

### Top 5 des provenances des utilisateurs :

Suisse	22'255
France	2'847
Indonésie	160
États-Unis	143
Allemagne	127

### Nombre d'utilisateurs par mois :

Janvier	1'534	Juillet	3'289
Février	1'608	Août	3'716 maximum
Mars	1'994	Septembre	2'355
Avril	2'417	Octobre	2'283
Mai	3'205	Novembre	1'681
Juin	2'426	Décembre	1'301 minimum

---

## STATISTIQUES MEMBRES

A la fin de l'année 2024, Neuchâtel Rando comptait 1'475 membres.  
En 2024 le secrétariat a traité :

- 45 changements d'adresse
- 89 adhésions
- 83 démissions et décès



## COMITÉ ET COMMISSIONS

### COMPOSITION DU COMITÉ :

---

<b>Philippe Aubert</b> , Neuchâtel	Président
<b>Henri Cosandey</b> , La Chaux-de-Fonds	Vice-président - responsable internet
<b>Léonard Farron</b> , Neuchâtel	Responsable du réseau
<b>Pierre-Alain Trachsel</b> , Bôle	Adjoint responsable du réseau
<b>Daniel Humbert</b> , Le Landeron	Coordinateur des courses
<b>Pierre Schneider</b> , Montezillon	Membre
<b>Monique Trottet Devaux</b> , La Chaux-de-Fonds	Secrétaire, Tourisme neuchâtelois

### HORS COMITÉ :

---

<b>Sylvie Baillod</b> , Neuchâtel	Comptabilité, Tourisme neuchâtelois
-----------------------------------	-------------------------------------

### COMMISSION TECHNIQUE :

---

<b>Philippe Aubert</b>	Membre
<b>Léonard Farron</b> , Neuchâtel	Responsable réseau
<b>Pierre-Alain Trachsel</b> , Bôle	Adjoint responsable réseau
<b>Pierre-Luc Jean-Mairet</b> , Boudry	Responsable du balisage
<b>Jean-Louis Hadorn</b> , Fleurier	Adjoint responsable balisage
<b>Olivier Fritschi</b> , Peseux	Responsable matériel
<b>Jean-Louis Leuenberger</b> , Saint-Blaise	Adjoint responsable matériel
<b>Roland Golay</b> , Cortaillod	Membre
<b>Pierre Schneider</b> , Montezillon	Chargé de projet

### COMMISSION DE COORDINATION DES COURSES

---

<b>Daniel Humbert</b> , Le Landeron	Coordinateur
<b>Philippe Aubert</b> , Neuchâtel	Membre
<b>Guy Fehlmann</b> , Neuchâtel	
<b>Jean-Paul Ruedin</b> , Cressier	



## COMPTES 2024

RECETTES EN CHF	Budget 2024	Comptes au 31.12.2024	Comptes au 31.12.2023
<b>Produits d'exploitation généraux</b>	<b>44'000.00</b>	<b>45'376.65</b>	<b>44'173.90</b>
Cotisations membres individuels	33'000.00	32'425.15	32'780.30
Cotisations membres collectifs	2'000.00	2'400.00	2'350.00
Cotisations communes	9'000.00	9'289.75	8'998.60
Dons / Legs		1'261.75	45.00
<b>Produits de l'infrastructure</b>	<b>120'000.00</b>	<b>129'716.60</b>	<b>103'651.05</b>
Contribution Etat de Neuchâtel Entretien	80'000.00	80'000.00	70'000.00
Contribution Etat de Neuchâtel PD Chemin	30'000.00	34'922.25	25'390.00
Contribution Etat de Neuchâtel autres mandats	5'000.00	2'771.60	2'880.05
Contributions de tiers	5'000.00	12'022.75	5'381.00
<b>Produits «Randonnées»</b>	<b>53'000.00</b>	<b>93'565.01</b>	<b>75'662.52</b>
Programme des courses (sponsors)	3'000.00	3'000.00	3'000.00
Recettes Courses accompagnées	50'000.00	90'565.01	72'662.52
<b>Produits Relations publiques</b>	<b>89'800.00</b>	<b>91'779.80</b>	<b>90'786.80</b>
Part à la recherche de fonds centrale de Suisse Rando <sup>1</sup>	79'000.00	79'091.80	79'004.90
Ventes cartes 1:25'000	500.00	1'178.00	1'161.90
Vente merchandising	300.00	1'460.00	424.00
Recettes Torrée / Assemblée générale	2'500.00	2'720.00	2'836.00
Abonnement Magazine Suisse Rando	7'500.00	7'330.00	7'360.00
<b>Produits «Financiers»</b>	<b>1'000.00</b>	<b>2'465.55</b>	<b>1'553.70</b>
Intérêts	1'000.00	2'349.95	1'553.70
Gains sur titres	-	115.60	-
Prélèvement aux fonds*			-
Dissolution provisions			
<b>Total</b>	<b>307'800.00</b>	<b>362'903.61</b>	<b>315'827.97</b>



## DÉPENSES EN CHF

	Budget 2024	Comptes au 31.12.2024	Comptes au 31.12.2023
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>64'100.00</b>	<b>65'872.45</b>	<b>66'847.74</b>
Matériel administr. (impression et affran.)	6'000.00	8'288.75	5'500.95
Révision comptabilité	2'500.00	2'702.50	2'477.10
Taxes CCP et frais bancaires	1'000.00	984.10	2'009.29
Secrétariat	44'000.00	43'294.00	43'080.00
Assurances	500.00	470.30	422.05
Frais de Comité	2'500.00	2'345.00	1'867.30
Frais d'assemblée générale	3'000.00	2'947.40	4'863.00
Frais de présidence	4'500.00	4'684.90	4'933.90
Moins-value s/titres		115.50	1'694.15
Frais généraux	100.00	40.00	-
<b>Dépenses de l'infrastructure</b>	<b>122'500.00</b>	<b>114'736.75</b>	<b>120'681.15</b>
Travaux (frais de baliseurs)	49'000.00	40'543.45	39'486.55
Matériel de balisage	55'000.00	51'976.20	56'936.65
Frais de véhicule	3'000.00	6'836.80	9'211.75
Assurance véhicule	2'500.00	2'453.70	2'494.85
Essence véhicule	2'500.00	2'264.60	2'228.15
Loyer et frais garage	6'000.00	6'000.00	6'000.00
Frais cours baliseurs	2'000.00	2'162.00	1'823.20
Amortissement véhicule			
Prestation de tiers (Sentiers hivernaux NSF)	2'500.00	2'500.00	2'500.00
<b>Dépenses randonnées</b>	<b>61'000.00</b>	<b>107'726.95</b>	<b>84'182.97</b>
Charges Courses accompagnées	49'000.00	91'604.80	73'455.42
Gestion des courses accompagnées	2'000.00	1'800.00	1'800.00
Programme des courses accompagnées	6'000.00	7'032.15	6'375.85
Formation chefs de courses	3'000.00	6'232.00	1'500.00
Frais de séance randonnées accompagnées	1'000.00	1'058.00	1'051.70
<b>Dépenses de relations publiques</b>	<b>60'000.00</b>	<b>37'099.55</b>	<b>40'119.80</b>
Promotion (y. c. media)	24'000.00	3'891.60	-
Défraiements bénévoles			-
Brochure Sentiers pédestres			-
Planification Infrastructure (Commission technique)	21'800.00	20'363.75	20'883.55
Productions visuelles			-
Réseaux sociaux			-
Organisation séance régionale / nationale			1'381.20
Cotisation à Suisse Rando	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Cotisations diverses	200.00	200.00	200.00
Cadeaux / remerciements	500.00	100.00	250.00



<b>DÉPENSES EN CHF</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Comptes au 31.12.2024</b>	<b>Comptes au 31.12.2023</b>
Site internet	2'000.00	2'183.90	4'153.60
Dépenses torrée	2'500.00	1'640.30	2'144.30
Achat Magazine Suisse Rando	7'000.00	6'720.00	6'705.00
Achat merchandising			2'402.15
<b>Provisions</b>	-	<b>37'000.00</b>	<b>5'000.00</b>
Prov. Fonds promotion		15'000.00	2'000.00
Prov. Fonds technique		5'000.00	
Prov. Fonds nouveau véhicule		5'000.00	3'000.00
Chagement informatique		12'000.00	
Réserve de fluctuations des titres			
	<b>307'600.00</b>	<b>362'435.70</b>	<b>316'831.66</b>
<b>Produits et charges extraordinaires</b>	-		
Produits extraordinaires			7'430.45
Charges extraordinaires			6'345.90
<b>Total des recettes:</b>	<b>307'800.00</b>	<b>362'903.61</b>	<b>315'827.97</b>
<b>Total des dépenses:</b>	<b>307'600.00</b>	<b>362'435.70</b>	<b>316'831.66</b>
<b>Résultat</b>	<b>200.00</b>	<b>467.91</b>	<b>80.86</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>BUDGET 2024</b>	<b>COMPTES 2024</b>	<b>COMPTES 2023</b>
Fonctionnement	-20'100.00	-20'495.80	-22'673.84
Infrastructure	-2'500.00	14'979.85	-17'030.10
Randonnées	-8'000.00	-14'161.94	-8'520.45
Relations publiques	29'800.00	54'680.25	50'667.00
Produits financiers	1'000.00	2'465.55	1'553.70
Provisions / Utilisation fonds	0.00	-37'000.00	-5'000.00
Dépenses Recettes Extraordinaires	0.00	0.00	1'084.55
<b>RESULTAT</b>	<b>200.00</b>	<b>467.91</b>	<b>80.86</b>

## Note

<sup>1</sup> Suisse Rando prospecte et encadre les donatrices, donateurs et sponsors nationaux sur mandat des Associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP) par le biais d'une recherche de fonds centrale. Par ce biais, les activités de Suisse Rando sont financées et celles des Associations cantonales de tourisme pédestre soutenues.

Les ACTP se voient attribuer un montant de base uniforme ainsi qu'une contribution variable, calculée en fonction du nombre d'habitants et de la longueur du réseau de chemins de randonnée pédestre.

Les parts sont engagées en faveur de la promotion d'un réseau de chemins de randonnée pédestre attrayant, sûr, uniforme et bien signalisé, ainsi que pour la promotion de la randonnée à proprement parler.



<b>BILAN AU 31.12.2024</b> EN CHF	<b>Actif</b>	<b>Passif</b>	<b>2023</b>
Compte de chèques postaux	10'148.90		91'439.60
Compte CCP courses accompagnées	10'474.25		11'468.55
Compte CCP « Favre »	3'029.57		3'576.26
Banque Cantonale Neuchâteloise	148'385.37		11'964.47
BCN, compte AUD	0.00		0.00
BCN, compte EUR	11.05		10.95
BCN, compte épargne	25'374.65		24'386.55
Impôt anticipé à récupérer	2'424.80		1'642.50
Véhicule	2.00		2.00
Titres	164'720.30		164'604.70
Actifs transitoires	7'783.80		1'445.55
Collectif débiteurs	1'402.50		26'055.95
			<b>336'597.08</b>
Capital		144'470.74	144'002.83
Fond Madeleine Jeanrenaud		10'000.00	10'000.00
Fonds pour achat de véhicule		58'171.00	53'171.00
Fonds promotion		64'000.00	49'000.00
Fonds des courses accompagnées		15'030.00	15'030.00
Fonds technique		55'000.00	50'000.00
Fonds changement informatique		12'000.00	
Fonds fluctuation des titres		2'072.60	1'957.00
Passifs transitoires		2'457.00	2'940.10
Provision travaux futurs balisage		8'842.05	8'842.05
Provision Voie révolutionnaire		1'606.10	1'606.10
Collectif fournisseurs		107.70	48.00
	<b>373'757.19</b>	<b>373'757.19</b>	<b>336'597.08</b>
<b><u>Compte Capital</u></b>			
Solde au 1.1.2024		144'002.83	
Résultats 2024		467.91	
<b>Compte capital au 31.12.2024</b>		<b>144'470.74</b>	
<b>Attributions aux fonds :</b>			
Fonds achat véhicule		5'000.00	
Fonds de promotion		15'000.00	
Fonds technique		5'000.00	
Fonds changement informatique		12'000.00	



# RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES



Fiduciaire  
Muller Christe & Associés

1

T + 41 (0)32 722 19 19  
F + 41 (0)32 722 19 20  
info@fidmc.ch  
www.fidmc.ch

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de l'association Neuchâtel Rando, Neuchâtel

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'association Neuchâtel Rando pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Neuchâtel, le 12 mai 2025  
SCH/sbu

FIDUCIAIRE  
MULLER CHRISTE & ASSOCIÉS SA

 Signature électronique authentifiée

Virginie Perrinjaquet  
expert-réviseur agréée

 Signature électronique authentifiée

Sébastien Charpié  
expert-réviseur agréé  
(réviseur responsable)

Annexe : Comptes annuels

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA

RECONNAISSANCE OFFICIELLE SUISSE - La Banque de Genève - 1000000000

Rue de la Plage d'Arrosson 3  
2000 Neuchâtel

Rue de la Vallée 5-11  
1400 Yverdon-les-Bains

Post-Station Jura/Saint-Jur  
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue d'Ally-Prézet 4  
1203 Genève





# BUDGET 2025

## RECETTES EN CHF

## Budget 2025

<b>Produits d'exploitation généraux</b>	<b>44'500.00</b>
Cotisations membres individuels	33'000.00
Cotisations membres collectifs	2'500.00
Cotisations communes	9'000.00
Dons / Legs	
<b>Produits de l'infrastructure</b>	<b>124'000.00</b>
Contribution Etat de Neuchâtel Entretien	85'000.00
Contribution Etat de Neuchâtel PD Chemin	33'500.00
Contribution Etat de Neuchâtel autres mandats	3'000.00
Contributions de tiers	2'500.00
<b>Produits «Randonnées»</b>	<b>93'000.00</b>
Programme des courses (sponsors)	3'000.00
Recettes Courses accompagnées	90'000.00
<b>Produits Relations publiques</b>	<b>90'500.00</b>
Part à la recherche de fonds centrale de Suisse Rando <sup>1</sup>	79'000.00
Ventes cartes 1:25'000	1'000.00
Vente merchandising	500.00
Recettes Torrée / Assemblée générale	2'500.00
Abonnement Magazine Suisse Rando	7'500.00
<b>Produits «Financiers»</b>	<b>2'000.00</b>
Intérêts	2'000.00
Gains sur titres	
Prélèvement aux fonds*	
Dissolution provisions	
<b>Total</b>	<b>354'000.00</b>



## DÉPENSES EN CHF

BUDGET 2025

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>66'100.00</b>
Matériel administr. (impression et affran.)	6'000.00
Révision comptabilité	3'000.00
Taxes CCP et frais bancaires	1'000.00
Secrétariat	45'000.00
Assurances	500.00
Frais de Comité	2'500.00
Frais d'assemblée générale	3'000.00
Frais de présidence	5'000.00
Moins-value s/titres	
Frais généraux	100.00
<b>Dépenses de l'infrastructure</b>	<b>121'500.00</b>
Travaux (frais de baliseurs)	49'000.00
Matériel de balisage	55'000.00
Frais de véhicule	3'000.00
Assurance véhicule	2'500.00
Essence véhicule	2'500.00
Loyer et frais garage	6'000.00
Frais cours baliseurs	1'000.00
Amortissement véhicule	
Prestation de tiers (Sentiers hivernaux NSF)	2'500.00
<b>Dépenses randonnées</b>	<b>104'000.00</b>
Charges Courses accompagnées	90'000.00
Gestion des courses accompagnées	2'000.00
Programme des courses accompagnées	7'500.00
Formation chefs de courses	3'000.00
Frais de séance randonnées accompagnées	1'500.00
<b>Dépenses de relations publiques</b>	<b>59'900.00</b>
Promotion (y. c. media)	20'000.00
Défraiements bénévoles	
Brochure Sentiers pédestres	
Planification Infrastructure (Commission technique)	22'200.00
Productions visuelles	1'000.00



Réseaux sociaux	1'000.00
Organisation séance régionale / nationale	
Cotisation à Suisse Rando	2'000.00
Cotisations diverses	200.00
Cadeaux / remerciements	500.00
Site internet	2'000.00
Dépenses torrée	4'000.00
Achat Magazine Suisse Rando	7'000.00
Achat merchandising	
Prov. Fonds promotion	
Prov. Fonds technique	
Prov. Fonds nouveau véhicule	
Chagement informatique	
Réserve de fluctuations des titres	
<b>Produits et charges extraordinaires</b>	<b>351'500.00</b>
Total des recettes:	354'000.00
Total des dépenses:	351'500.00
<b>Résultat</b>	<b>2'500.00</b>

## RESULTAT

## BUDGET 2025

Fonctionnement	-21'600.00
Infrastructure	2'500.00
Randonnées	-11'000.00
Relations publiques	30'600.00
Produits financiers	2'000.00
Provisions / Utilisation fonds	0.00
Dépenses Recettes Extraordinaires	0.00
<b>RESULTAT</b>	<b>2'500.00</b>

**NEUCHÂTEL RANDO**  
**Procès-verbal l'assemblée générale**  
**du samedi 20 avril 2024, à 10 h. 00**  
**à l'Auberge du Grand-Sommartel – La Sagne**

**Président** : M. Philippe Aubert, président  
**Présents** : 70 membres et invités, selon liste annexée à l'original du procès-verbal  
**Excusés** : 73 membres et invités, selon liste annexée à l'original du procès-verbal

Philippe Aubert souhaite la bienvenue aux membres, et particulièrement à M. Dominique Bourquin, chef du Service de l'aménagement du territoire (SAT), à Laurent Benoit, vice-président de la commune de La Sagne, aux délégué.e.s des Associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP), à Michel Kohler et Henri Cosandey, présidents d'honneur et à Roland Golay, membre d'honneur.

Les personnes suivantes sont excusées: Laurent Favre, conseiller d'État, Mme Dominique Robyr Soguel, cheffe de service adjointe du SAT, Isabelle Chassot, vice-présidente de Suisse Rando, Michael Roschi, directeur de Suisse Rando, Bénédicte de Cerjat, président de Tourisme neuchâtelois et Bernard Soguel, ancien président de Tourisme neuchâtelois.

Pour des raisons de santé, Pierre-Alain Trachsel et Daniel Humbert, membres du comité sont également excusés.

Philippe Aubert a le plaisir d'ouvrir la 80<sup>e</sup> assemblée générale sur ce site magnifique de Grand Sommartel dont l'accès a dû être déneigé, nous faisant oublier qu'on est à la veille du printemps.

Avant d'ouvrir officiellement l'assemblée générale, le président a l'honneur de donner la parole à Laurent Benoit, vice-président du Conseil communal de La Sagne. La commune de La Sagne ne possède pas de vigne et ne peut donc pas nous offrir le vin d'honneur. Par contre, elle participe généreusement aux frais de l'apéritif qui sera offert en fin de séance. Elle en est vivement remerciée.

Laurent Benoit évoque les paysages préservés de sa commune où les amoureux de la nature viennent se ressourcer en suivant les sentiers. L'expertise que Neuchâtel Rando apporte au balisage des sentiers et à la promotion de la randonnée sont des atouts précieux. De nombreux marcheurs en profitent.

L'Assemblée générale est officiellement ouverte à 10 h. 20.

**ORDRE DU JOUR**

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2022
2. Rapport du président
3. Rapport de la Commission technique
4. Rapport du secrétariat
5. Rapport du coordinateur des courses
6. Présentation des comptes 2022
  - rapport des vérificateurs
  - approbation des comptes
7. Budget 2023– approbation
8. Divers

Une modification est proposée avec l'ajout d'un point 8 : "Démissions et élections". Un des membres du comité arrive au terme de son premier mandat de 3 ans et doit être réélu.

La modification de l'ordre du jour est acceptée par un lever de main à l'unanimité.

**1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 avril 2023**

Le procès-verbal est disponible sur le site de Neuchâtel Rando et dans le rapport d'exercice 2023, mis à disposition des membres présents.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2023 est accepté par un lever de main à l'unanimité.

## 2. Rapport du président

Le rapport du président figure dans le rapport d'exercice 2023, pages 3 et 4. Il ne sera pas lu, mais illustré par quelques images.

Le président doit montrer le chemin ; il a en quelque sorte aussi un rôle de baliseur !

Faits marquants de l'année 2023 :

- Le nouveau plan directeur a été approuvé par le Conseil d'État et le financement a été accordé par le Grand Conseil.
- Une déclaration de protection des données a été rédigée afin de répondre aux nouvelles exigences de la loi sur la protection des données (LPD). Si on ne veut pas figurer sur une photo susceptible d'illustrer le site internet, il faut se retirer.
- Inauguration d'un nouveau tronçon du Sentier du Lac entre la Tène et Saint-Blaise.
- Organisation par Neuchâtel Rando, à la Tène, de la réunion annuelle des Associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP) romandes.
- Deux faits marquants liés aux changements climatiques auxquels il a fallu faire face : la tornade à La Chaux de Fonds et les éboulements dans les Gorges de l'Areuse.

Ces 2 événements extraordinaires ont démontré la bonne collaboration entre nos baliseurs et les différents services communaux et cantonaux afin de fermer les passages dangereux et les rouvrir au plus vite une fois les dangers écartés.

- La contribution de Neuchâtel Rando lors de ces événements a été relatée de manière positive dans les médias, mais notre association reste toutefois assez peu connue ce qui nous a incité à débiter, en 2023, une campagne de communication qui sera déployée en 2024 et sur plusieurs années.

Constats et actions

Une étude menée par Sport Suisse en 2022 avait comme but d'analyser les répercussions de l'épidémie de COVID sur les habitudes en matière de sport et d'activité physique de la population suisse. Suisse Rando a fait la synthèse des éléments concernant la randonnée et il en ressort des constatations intéressantes :

- 58% pratique régulièrement la randonnée (plus de 20 randonnées par an !)
- Les jeunes ont pris goût à la randonnée
- Age moyen des pratiquants est de 46 ans
- Une forte augmentation est constatée en Suisse romande.

Ces différences d'évolution au niveau Suisse et chez Neuchâtel Rando nous ont incité à lancer cette action de marketing et de communication avec les objectifs suivants :

- Augmenter le nombre de membres et de donateurs
- Augmenter la visibilité
- Diminuer l'âge moyen.

Nous avons mandaté l'agence COSTAUD à Neuchâtel pour nous aider dans cette démarche.

- Augmenter les membres (1488 / 0,84%) et les donateurs (2010 / 1,14%)
- Améliorer la visibilité dans le canton
- Rajeunir l'âge moyen des membres et des bénévoles.

## 3. Rapport de la Commission technique

Léonard Farron ne reviendra pas sur ce sujet vaste et passionnant dont les réalisations 2023 figurent en détail dans le rapport d'exercice.

Il relate l'augmentation des incivilités qui, parfois peuvent être "sympathiques" mais pas toujours. Dans tous les cas, elles génèrent du travail supplémentaire aux baliseurs. On constate aussi des vols d'indicateurs.

Suisse Rando s'est investie en 2023 afin d'expliquer aux usagers les significations diverses des indicateurs: balisage, jaune / rouge-blanc / bleu.

175<sup>e</sup> anniversaire de la République: la Voie révolutionnaire a été mise à l'honneur en 2023. Une vidéo décrivant la randonnée figure sur le site internet de l'administration cantonale.

Plan directeur cantonal PD Chemins. C'est la feuille de route qui nous permet de travailler: elle est à adapter en fonction des avancées et des aléas.

Au niveau technique, le support cartographique mentionne en couleur les modifications. Vert: nouveau, jaune: modifications du tracé, rouge: suppression de l'itinéraire.

Une conférence de presse a été organisée pour l'inauguration du segment du Sentier du Lac, du côté de Préfargier. Il ne reste plus qu'à espérer que les usagers respectent les injonctions faites par les propriétaires des terrains traversés.

Le 17 août, Neuchâtel Rando a présenté à la presse ses activités.

La mise en œuvre du PD Chemins se fera de façon tripartite: Service des Ponts et Chaussées (SPC), Service de l'aménagement du territoire (SAT) et Neuchâtel Rando

En parallèle, les autres activités habituelles de la Commission technique sont la maintenance du réseau pédestre, la mise en œuvre du PD Chemins, la mise en œuvre du Sentier du Lac et les travaux pour tiers (itinéraires didactiques).

Léonard Farron évoque en image quelques réalisations:

Une amélioration entre les Valangines et le Chanet permet d'éviter de passer par Vauseyon en utilisant une passerelle.

Le Sentier des Huguenots commémore la révocation de l'édit de Nantes (il commence au sud de la France et finit au centre de l'Allemagne). La partie neuchâteloise a été balisée avec les indicateurs spécifiques.

Tornade du 24 juillet: il a fallu barrer rapidement des sentiers en attendant de pouvoir vérifier leur praticabilité.

Sentier des écoliers à Montalchez: il sera ouvert officiellement en 2024.

Le sentier du 650° de Boudry sera réhabilité cette année.

A la Cascade de Môtiers, une passerelle très élégante a été installée.

La passerelle le long du Sentier du Lac a subi les dégâts suite à la tempête du mois de décembre: elle a été réparée.

Les baliseurs en photo: il en faut au moins deux par secteurs, et un troisième pour la transmission des tâches.

Léonard Farron est chaleureusement applaudi et remercié par le président qui dit aussi un grand bravo aux baliseurs.

#### **4. Rapport du secrétariat**

L'activité du secrétariat s'articule autour des traditionnels thèmes:

- Procès-verbaux des séances de comité et de l'Assemblée générale.
- Soutien au comité: qu'il s'agisse de promotion, de marketing ou de divers projets.
- Courrier et correspondance qui concerne tous les domaines d'activité de Neuchâtel Rando et qui se font de plus en plus souvent par courriel.
- Envoi de l'appel de cotisation, du programme des courses accompagnées, de l'invitation à l'assemblée générale et des rappels de cotisation aux membres et gestion des mutations.
- Gestion des abonnements "La Randonnée", proposé aux membres de Neuchâtel Rando à prix préférentiel.
- Tenue de la comptabilité, assurée par Sylvie Baillod, ainsi que la présentation des comptes.
- Gestion des stocks de merchandising.
- Outils de promotion: brochures sentiers pédestres (best-seller gratuit); bulletin d'adhésion, à distribuer largement; carnet des randonnées accompagnées, etc.
- Promotion numérique avec le site internet géré par Henri Cosandey et Vincent Matthey.
- Communication sur les réseaux sociaux: Facebook et Instagram également assuré par Vincent Matthey.

Mme Monique Trottet Devaux profite de cette occasion pour remercier les membres du comité et tout le personnel de Tourisme neuchâtelois qui a pris une part active à l'administration de Neuchâtel Rando, et plus particulièrement Vincent Matthey pour sa gestion du site internet et Sylvie Baillod pour la comptabilité.

## 5. Rapport du coordinateur des courses accompagnées

Daniel Humbert, en convalescence, est excusé.

C'est le président qui commente le rapport du responsable des courses accompagnées.

Sur 37 courses au programme, 33 ont eu lieu (Assemblée générale et séjours inclus)

5 courses ont dû être annulées en raison de la météo.

On compte une moyenne de 15 personnes par course organisée en train et 23, avec les Voyages Favre.

La statistique n'est pas facile à établir, car des participants ne s'inscrivent pas par le site internet ou viennent directement au lieu de rendez-vous.

Philippe Aubert demande que les participants s'inscrivent par le formulaire en ligne, également pour faciliter la tâche des chefs de courses et pour des raisons de sécurité.

On enregistre avec regret la démission d'Odile Rames et d'Hélène Badstuber. Elles sont chaleureusement remerciées pour l'organisation de randonnées pendant de longues années.

Nous recrutons toujours des nouveaux chefs de course et nous avons le plaisir d'accueillir, en 2024, Brigitte Cornu, Isabelle Pinte et Raymond Geiser.

La formation organisée par Valrando est très intéressante et son coût est pris en charge par l'association, contre l'engagement moral d'organiser des randonnées pour Neuchâtel Rando.

En 2024, 36 courses sont au programme, avec, pour la première fois, une randonnée sur deux jours (N°24), une course transcantonale en collaboration avec Vaud Rando (N°23) et trois étapes du tour du canton, tel que décrit dans la Nouvelle Revue neuchâteloise (N°14, 16 et 20).

Les séjours s'organisent une fois en France et une fois en Basse Engadine.

Une carte mentionne les lieux des courses qui sont concentrés en Suisse romande ou alémanique proche.

Jura Rando organise une journée de la randonnée le 14 septembre.

Torrée 2023: organisée le 15 octobre au Boveret, elle a réuni 120 personnes. L'endroit se prête bien, car il y a un couvert. En 2024, elle aura lieu au même endroit: inscription obligatoire et familles bienvenues, avec une surprise pour les 80 ans de Neuchâtel Rando.

Le fascicule 2024 a été modifié et propose un QR Code qui permet de s'inscrire directement avec son mobile.

Les objectifs sont de renforcer la collaboration avec les autres ACTP, d'organiser des courses d'un demi-jour ou thématique : utilisation du smartphone : GPS, météo, etc.)

Il est aussi prévu d'organiser un concours photos.

Le président remercie Daniel Humbert et son équipe pour la préparation du programme.

## 6. Présentation des comptes 2023 a) rapport des vérificateurs de comptes – b) approbation des comptes 2023

Philippe Aubert présente les comptes qui figurent aux pages 18 à 21 du rapport d'exercice 2023.

Total des recettes:	Fr.	315'827,97
Total des dépenses:	Fr.	316'831,66
Produit et charges extraordinaires	Fr.	1'084,55
Résultat	Fr.	80,86

Le résultat global est conforme au budget avec toutefois des recettes et des dépenses plus élevées, dont voici les quatre différences significatives:

### RECETTES

**Cotisations des associations** : les bons résultats de Suisse Rando et des donateurs Suisse Rando nous permettent de recevoir un montant plus élevé que celui budgétisé: Fr. 79'004,90.

**Produits d'exploitation** : il s'agit du début de la mise en œuvre du PD Chemins qui a déjà pu être facturé : Fr. 33'651,05.

**Randonnées** : Fr. 85'858,52, montant compensé par des dépenses plus importantes.

**Provisions** : Fr. 5'000.-: il n'a pas été nécessaire d'utiliser des provisions pour équilibrer les comptes.

## DEPENSES

**Infrastructure** : le matériel de balisage est plus cher que prévu auquel s'ajoute les frais de mise en œuvre du PD Chemins

**Fonctionnement** : la TVA sur le mandat de secrétariat n'avait pas été budgétisée.

**Relations publiques** : Dépenses plus faible, car le choix de l'agence a été plus compliqué que prévu

**Randonnée** : Compensé par des recettes plus élevées

Nous sommes conscients que la présentation actuelle des comptes rend difficile la comparaison des recettes et dépenses par secteurs d'activité, et nous avons préparé un nouveau plan comptable qui a été validé par Suisse Rando et qui sera utilisé dès l'exercice 2024.

Nous avons acheté de nouveaux titres afin de diminuer les liquidités.

Le capital se monte à 45 % du chiffre d'affaires ce qui représente une réserve très confortable.

Le président donne la parole à M. Luc Empeytaz, de la fiduciaire Muller Christie et associés, qui a vérifié nos comptes à Tourisme neuchâtelois, à Neuchâtel. M. Empeytaz donne lecture de son rapport qui figure dans le rapport d'exercice.

Les comptes 2023 sont approuvés par l'assemblée, sans avis contraire, ni abstention.

## 7. Budget 2024 – présentation et approbation

Le budget est présenté en page 23 à 25 du rapport d'exercice.

Philippe Aubert le commente:

### RECETTES

On constate une augmentation significative des recettes liées au balisage ce qui permet de s'approcher des dépenses qui devraient en principe être couvertes par les recettes. Des actions d'amélioration de l'efficacité sont à envisager dans ce domaine.

Les recettes et les dépenses de randonnées peuvent fluctuer en fonction des courses et du nombre de participants.

Le nouveau plan comptable nous permettra là aussi de mieux analyser pourquoi les recettes ne couvrent pas les dépenses.

### DÉPENSES

Dépenses de l'infrastructure: Fr. 141'800.-, il faudra essayer de trouver un équilibre entre ce qui est versé et ce qui doit être dépensé.

L'augmentation du budget "relations publiques" comprend en partie le mandat avec l'agence, mais surtout de nouveaux matériels de communication que nous avons l'intention de réaliser.

Le budget 2024 prévoit un excédent de recettes de Fr. 200.-.

Le budget 2024 est approuvé par l'assemblée, sans avis contraire, ni abstention.

Le président remercie les membres pour leur confiance.

## 8. Démissions et élections

Il n'y a pas de changements dans la composition du comité concernant les membres élus.

La liste des membres du comité figure à l'écran.

Daniel Humbert arrive au terme de son premier mandat et doit être réélu pour un deuxième mandat de 3 ans. Sa réélection est acceptée par acclamation.

L'année prochaine, Henri Cosandey et Léonard Farron, qui arrivent au terme de leur mandat de 3 ans, ne désirent pas se présenter à nouveau. Ils prennent ainsi une véritable retraite, amplement méritée.

Nous avons besoin de nouvelles forces vives, jeunes et pourquoi pas féminines !

Les personnes intéressées peuvent sans autre s'approcher des membres du comité pour avoir plus d'informations. Il est aussi souvent judicieux d'en parler autour de soi lors des activités de l'association.

## 10. Divers

**Journée différences solidaires:** Philippe Aubert présente un projet, en collaboration avec le Club alpin suisse de Neuchâtel, d'organiser une sortie en joëlettes sur une boucle autour du Creux du Van, afin de tester les passages de barrière. Il cherche huit bénévoles.

Jean-Pierre Mühlemann, président de la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse, remercie Neuchâtel Rando pour sa précieuse et efficace collaboration. Il s'adresse spécialement aux baliseurs qui ont œuvré pendant cette année bien difficile, avec de nombreuses fermetures des sentiers et poses de déviations. Sur la déviation due aux travaux à l'usine des Moyats, est venue se greffer une coupe forestière. Un éboulement en amont de l'usine du Chanet a nécessité le minage des rochers pour la sécurisation du sentier.

M. Dominique Bourquin, du SAT s'associe aux remerciements qu'il adresse au président, aux membres du comité, aux baliseurs et à l'ensemble des membres. C'est grâce à la fine connaissance que Neuchâtel Rando a du terrain que le Plan directeur chemins a pu être mis en place. Il évoque également le Sentier du Lac et la fierté que cette mise en place génère. Son utilisation reste fragile. Les négociations avec les propriétaires fonciers se déroulent facilement ou pas. Il invite les usagers à être les ambassadeurs de bons comportements.

Michel Kohler, président d'honneur évoque sa devise : "marcher c'est bon marché". En 1998 et 1999, il a accompagné Edgar Renaud, alors président, aux assemblées générales de Suisse Rando qui était encore la Fédération suisse de tourisme pédestre. La gestion de la fédération était fort contestée et la réorganisation de celle-ci a permis à ce que les ACTP reçoivent maintenant, des participations au bénéfice. Il aimerait rappeler comment cette évolution a été déterminante.

La séance est officiellement levée à 11 h 15.

A l'issue de l'assemblée, à l'occasion des 80 ans de Neuchâtel Rando, Léonard Farron a choisi de rendre hommage à Émile Brodbeck (alors membre du CAS), cheville ouvrière du réseau pédestre neuchâtelois. Il présente lors de sa conférence, l'historique de l'association.

Un concours photo est organisé à cette occasion: la marche à suivre figure sur un document mis à disposition des membres. Le prix sera remis lors de la torrée, en octobre 2024.

Léonard Farron est chaleureusement applaudi, lui qui est à l'origine de cette idée pour fêter notre anniversaire.

### **NEUCHÂTEL RANDO**

La rédactrice du procès-verbal :

Monique Trottet Devaux

**Annexe:** présentation PowerPoint de l'Assemblée générale (sur le site internet uniquement)







Neuchâtel Rando | 2000 Neuchâtel  
T. +41 (0)32 510 25 56  
[info@neuchatelrando.ch](mailto:info@neuchatelrando.ch) | [www.neuchatelrando.ch](http://www.neuchatelrando.ch)  
CCP 20-3563-0